



TECHNIQUE

SECURITE

FORMATIONS CAPEB

2nd SEMESTRE 2020

*Se former aujourd'hui avec la CAPEB du Lot
pour être plus efficace demain
dans son entreprise.*



Des formations pour tous les
Professionnels du bâtiment
Chefs d'entreprise – Conjointes – Salariés

LE FINANCEMENT DES FORMATIONS



Dans le cadre des stages effectués par le Chef d'Entreprise, son conjoint ou les salariés, il est possible de solliciter une participation financière des Fonds d'Assurance Formation (FAFCEA) ou des OPCO (CONSTRUCTYS).

■ Chef d'entreprise et conjoint collaborateur du bâtiment

Si vous dépendez du Fonds d'Assurance Formation des chefs d'entreprise Artisanale (FAFCEA), vous réglez uniquement les sommes restant à la charge de votre entreprise et nous assurons le suivi de votre dossier de prise en charge (voir conditions de prise en charge du FAFCEA en page 15). Les coûts pédagogiques pris en charge par le FAFCEA sont directement versés à l'organisme de formation dans la limite de 2 formations financiables par stagiaire et par an, dans la limite de 50h.

Pour savoir si vous dépendez du FAFCEA, demandez à votre URSSAF une attestation de versement de la contribution à la formation professionnelle.

■ Salariés du bâtiment

L'OPCA de la Construction CONSTRUCTYS pour les entreprises - de 50 salariés participe financièrement aux formations à hauteur de **30€ de l'heure** par stagiaire dans la limite des plafond suivants:

Entreprises de **1 à 9 salariés: 3 600€ par an et par entreprise**

Entreprises de **10 à 19 salariés: 4 800€ par an et par entreprise**

Entreprises de **20 à 29 salariés: 6 000€ par an et par entreprise**

Entreprises de **30 à 39 salariés: 7 200€ par an et par entreprise**

Entreprises de **40 à 49 salariés: 8 400€ par an et par entreprise**

et **dans la limite des fonds disponibles octroyés par Constructys**.

Pour les entreprises de moins de 11 salariés, Constructys peut également prendre en charge une partie du salaire de vos salariés en formation et des frais annexes.

Vous réglez uniquement les sommes restant à la charge de votre entreprise. Les coûts pédagogiques pris en charge par Constructys sont directement réglés à l'organisme de formation.

■ Artisans ne relevant ni du FAFCEA, ni de Constructys - de 10:

Vous réglez le montant total de la formation. Nous vous fournissons les documents à transmettre à votre OPCO afin de constituer un dossier de demande de financement.

L'INSCRIPTION EN FORMATION

Nos formations sont ouvertes à l'ensemble des entreprises du bâtiment.

Pour vous inscrire, il vous suffit de remplir le bulletin d'inscription joint à ce catalogue et de nous le retourner par mail à capeb46@u2p46.fr ou par courrier postal: CAPEB 46 – Rue Saint Ambroise – 46000 CAHORS, accompagné du règlement par chèque à l'ordre du CTFPA.

UN BESOIN SPECIFIQUE ?

Pour tout besoin en formation au sein de votre entreprise, nous pouvons vous aider et vous accompagner!

Contactez nous!

au **05.65.35.08.01**

ou par mail capeb46@u2p46.fr

SOMMAIRE

TECHNIQUE BÂTIMENT



Plombiers - Chauffagiste

Professionnel Gaz	P.4
Pompe à chaleur QUALIPAC	P.4
Appareil de chauffage au bois QUALIBOIS EAU	P.4
Manipulation des fluides frigorigènes	P.4
Qualification Brasage ATG B 540.9	P.5
Perfectionnement dépannage de climatisation	P.5
Pose, maintenance et dépannage des poêles à bois et granulés	P.5
Nouveaux points de contrôle Gaz	P.5

Electriciens

Infrastructures de recharge véhicules électriques IRVE	P.6
La maison connectée	P.6
Installer un système de ventilation	P.6
Panneaux photovoltaïques – Module Elec	P.6

Charpentiers – Couvreurs – Menuisiers

Isolation thermique des toitures	p.7
Photovoltaïque intégration au bâti QUALIPVBAT	P.7
Etanchéité des toits terrasses en EPDM	P.7
Initiation soudure ZINC	P.7

Maçons – Peintres - Enduiseurs

La mise en œuvre du chanvre dans la construction	p.8
Savoir réaliser une calade	P.8
Enduits projetés	P.8
Sols décoratifs en résine et à effet 3D	p.8

Tous métiers du bâtiment

FEEBAT Module RENOVE – RGE	p.9
Accessibilité et adaptabilité des logements	P.9
Valoriser ses compétences en restauration du patrimoine bâti CIP Patrimoine	P.9
Télélivage de drone à usage professionnel	p.10
Chef d'équipe second œuvre	p.10

GESTION ADMINISTRATIF

Assistante du Bâtiment	P.11
Artisan +	p.11
Initiation à la maquette numérique	P.12
Règlement de protection des données – RGPD	P.12
Chorus Pro	P.12
Savoir répondre à un marché public dématérialisé	P.12

PREVENTION, HYGIENE ET SECURITE

Montage, utilisation, démontage des échafaudages	P.13
Travail en hauteur et ports de harnais	P.13
Conduite en sécurité - CACES	P.13
Autorisation d'intervention à proximité des réseaux - AIPR	P.13
Habilitation électrique – Personnel électrique	P.14
Habilitation électrique – Personnel non électrique	P.14
Sauveteur secouriste du travail	P.14
Amiante sous-section 4	P.14

Plombiers / Chauffagistes

Professionnel Gaz - PG

→ Le but de cette formation est d'être capable d'exploiter la réglementation en vigueur, d'appliquer les règles de l'art pour le choix du matériel utilisé et sa mise en œuvre, de réaliser une installation conforme. Personnel d'entreprise de chauffage/plomberie en demande d'agrément PG

→ 3 jours de formation

→ Les 15, 16 et 17 décembre 2020 à Cahors



→ Cette formation donne accès au label PG

Coût de la formation : 816 €

Participation Chef d'Entreprise relevant du FAFCEA: 216 €*

Participation Salarié relevant de Constructys -50 : 96 €**

Pompes à chaleur - QUALIPAC

→ Cette formation vous permettra d'acquérir le savoir-faire en matière de dimensionnement des équipements, de conception des circuits amont et aval de la pompe à chaleur . Elle vous permettra également d'acquérir les connaissances pour entretenir, dépanner les systèmes thermodynamiques réversibles, de disposer d'outils d'autocontrôle sous la forme de fiches vous permettant de contrôler la conformité de la mise au point à la mise en main des installations correspondantes.

→ 5 jours de formation

→ Les 21, 22, 23, 29 et 30 octobre 2020 à Montauban



→ Cette formation donne accès au label RGE

Coût de la formation : 1500 €

Chef d'Entreprise relevant du FAFCEA : remboursement à 88%

Salarié relevant de Constructys -50 : remboursement à 100%

Appareil de chauffage au bois QUALIBOIS EAU

→ Acquérir les connaissances théoriques et pratiques nécessaires à l'installation d'un système de chauffage au bois. Estimer la faisabilité du projet en fonction de l'implantation du lieu. Choisir un système adapté et répondant aux besoins du client.

→ 4 jours de formation

→ Les 5, 6, 9 et 10 novembre 2020 à Bressols (82)

→ Cette formation donne accès au label RGE



Coût de la formation : 1172 €

Chef d'Entreprise relevant du FAFCEA : 180 €*

Salarié relevant de Constructys -50 : 32 €**

Manipulation des Fluides Frigorigènes et Certificat d'aptitude

→ Savoir contrôler le fonctionnement d'une machine frigorifique, assurer les opérations de maintenance de premier niveau, régler les organes de régulation et de sécurité, être titulaire de l'habilitation électrique.

→ Maison de l'Artisan à Cahors

→ 5 jours de formation



→ Les 5, 6, 7, 12 et 13 janvier 2021

Coût de la formation : 1360 €

Participation Chef d'Entreprise relevant du FAFCEA: 360 €*

Participation Salarié relevant de Constructys -50 : 160 €**

Plombiers / Chauffagistes

Qualification Brasage ATG B 540.9

→ Qualification des soudeurs braseurs pour assemblages de sécurité sur les canalisations de distribution de gaz combustibles. Épreuve de qualification des organismes agréés suivant la spécification ATG B 540.9.

→ 3 jours de formation pratique



→ Date: nous contacter

Coût de la formation : 816 €

Participation Chef d'Entreprise relevant du FAFCEA : 216 €*

Participation Salarié relevant de Constructys -50 : 96 €**

Pose, maintenance et dépannage des poêles à bois et granulés - Perfectionnement

→ Se perfectionner sur l'installation, la maintenance et le dépannage des poêles à bois et à granulés.

→ Avoir suivi un stage qualibois eau ou air

→ 3 jours de formation à Cahors et Bressols sur plate-forme technique



→ Les 25, 26 et 27 novembre 2020

Coût de la formation : 816 €

Participation Chef d'Entreprise relevant du FAFCEA : 216 €*

Participation Salarié relevant de Constructys -50 : 96 €**

NOUVEAU

Perfectionnement dépannage climatisation et PAC

→ Assurer l'entretien et les dépannages courants, maîtriser les contraintes engendrées et d'y remédier, travaux pratiques sur climatiseur et / ou pompe à chaleur

→ 2 jours de formation pratique surplate-forme



→ Les 24 et 25 septembre 2020 à Cahors

Coût de la formation : 544 €

Participation Chef d'Entreprise relevant du FAFCEA : 144 €*

Participation Salarié relevant de Constructys -50 : 64 €**

NOUVEAU

Nouveaux points de contrôle et nouvelle réglementation Gaz

→ Mettre en pratique toutes les bases techniques et réglementaires indispensables à la bonne réalisation d'une installation intérieure de gaz suivant les nouvelles règles de l'arrêté du 23/02/2018 (applicable au 01/01/2020); maîtriser la saisie et le remplissage des nouveaux certificats de conformité.

→ 1 jour de formation



→ Le 24 novembre 2020

Coût de la formation : 272 €

Participation Chef d'Entreprise relevant du FAFCEA : 72 €*

Participation Salarié relevant de Constructys -50 : 32 €**

Electriciens

Infrastructure de recharge véhicules électriques - IRVE

→ Acquérir le savoir et le savoir-faire pour l'élaboration et l'installation d'un système de recharge de véhicules électriques, deux ou quatre roue, dans un contexte privé ou collectif.

→ 3 jours de formation à Cahors



→ Les 24, 25 et 26 novembre 2020

Coût de la formation : 816 €

Participation Chef d'Entreprise relevant du FAFCEA : 216 €*

Participation Salarié relevant de Constructys -50 : 96 €**

La maison connectée

→ Déterminer les solutions confort (éclairage, ouvrant, ...) adaptées aux besoins du client et le mettre en œuvre.

→ 1 jour de formation à Cahors



→ Date: nous contacter

Coût de la formation : 272 €

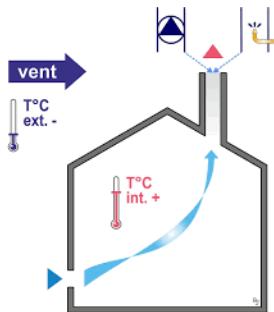
Participation Chef d'Entreprise relevant du FAFCEA : 72 €*

Participation Salarié relevant de Constructys -50 : 32 €**

Installer un système de Ventilation

→ Maîtriser les principes de renouvellement d'air et de mise en œuvre des équipements de ventilation dans l'habitat. Etre capable d'installer un réseau de ventilation conformément aux futurs enjeux des bâtiments RT 2020

→ 2 jours de formation



→ Les 26 et 27 novembre 2020 à Cahors

Coût de la formation : 544 €

Participation Chef d'Entreprise relevant du FAFCEA : 144 €*

Participation Salarié relevant de Constructys -50 : 64 €**

Panneaux photovoltaïques Module Elec

→ Connaître et comprendre les grands principes de l'énergie photovoltaïque d'un point de vue physique et technologique (matériels, constructeurs, systèmes.).

Evaluer et comprendre la performance de deux solutions techniques (un site isolé et un site raccordé sur un réseau de distribution).

→ 4 jours de formation pratique

→ Les 10, 11, 14 et 15 décembre 2020 à Cahors et Bressols



Coût de la formation : 1 088 €

Participation Chef d'Entreprise relevant du FAFCEA : 288 €*

Participation Salarié relevant de Constructys -50 : 128 €**

* Voir conditions de prise en charge FAFCEA en page 15

** Voir conditions de prise en charge Constructys en page 2

Charpentiers / Couvreurs / Menuisiers

Isolation thermique des toitures

→ Acquérir les compétences nécessaires pour réaliser des couvertures selon la méthode du Sarking.

→ 2 jours de formation pratique



→ Date: nous contacter

Coût de la formation : 288 €

Participation Chef d'Entreprise relevant du FAFCEA : **176 €***

Participation Salarié relevant de Constructys -50 : **96 €****

Photovoltaïque intégration au bâti : QUALIPV BAT

→ Poser et intégrer des capteurs solaires photovoltaïques sur une toiture

→ 4 jours de formation pratique sur plate-forme technique

→ Cette formation donne accès au label RGE



→ Date: nous contacter

Coût de la formation : 1088 €

Participation Chef d'Entreprise relevant du FAFCEA : **288 €***

Participation Salarié relevant de Constructys -50 : **128 €****

Etanchéité des toitures terrasses en EPDM

→ Savoir mettre en œuvre les bases de l'étanchéité membranes synthétiques en caoutchouc de type EPDM, maîtriser les enjeux de l'étanchéité, réglementation et transfert de vapeur d'eau, maîtriser la pratique et la pose à base d'EPDM et savoir traiter les points singuliers.



→ 3 jours de formation

→ **Les 22, 23 et 24 septembre 2020 à Cahors**

Coût de la formation : 816 €

Participation Chef d'Entreprise relevant du FAFCEA : **216 €***

Participation Salarié relevant de Constructys -50 : **96 €****

NOUVEAU

Initiation soudure ZINC

→ Permet aux stagiaires d'acquérir les compétences nécessaires à la réalisation de soudures sur différents métaux utilisés en zinguerie.



→ 2 jours de formation pratique

→ **Les 12 et 13 novembre 2020**

Coût de la formation : 544 €

Participation Chef d'Entreprise relevant du FAFCEA : **144 €***

Participation Salarié relevant de Constructys -50 : **64 €****

La mise en œuvre du chanvre dans la construction

→ À l'issue de cette formation, les participants seront capables : de mettre en œuvre le béton de chanvre en doublage isolation, mur, toit, sol; d'argumenter pour vendre le mélange chaux- chanvre; de connaître l'ensemble des techniques autour du béton de chanvre; de travailler en sécurité pour soi et autrui

→ 3 jours de formation pratique

→ Les 14, 15 et 16 décembre 2020



ÉCOLE NATIONALE
DU CHANvre

Bâtiment par nature.

Cette formation vous permet d'obtenir le certificat «Initiation à la mise en œuvre du chanvre dans le bâtiment » et l'attestation permettant l'assurabilité de vos chantiers

Coût de la formation : 816 €

Participation Chef d'Entreprise relevant du FAFCEA: 216 €*

Participation Salarié relevant de Constructys -50 : 96 €**

NOUVEAU

Savoir réaliser une calade

→ A l'issue du module de formation, les stagiaires seront capables de connaître les typologies de calade, d'utiliser les outils spécifiques de la calade, d'appréhender la réalisation d'une calade.



NOUVEAU

→ 1 journée de formation pratique

→ Le 23 novembre 2020 à Cahors

Coût de la formation : 272 €

Participation Chef d'Entreprise secteur Bâtiment : 72 €*

Participation Salarié dépendant de Constructys -10 : 32 €**

Enduits projetés

NOUVEAU

→ Savoir utiliser une machine à projeter (enduits, chapes de chaux, plâtre, terre), réaliser des corps d'enduits, des rejointements de pierre, formuler des enduits de chaux compatibles / machine.

→ 4 jours

→ Date: nous contacter



Coût de la formation : 1088 €

Participation Chef d'Entreprise relevant du FAFCEA : 288 €*

Participation Salarié relevant de Constructys -50 : 128 €**

Sols décoratifs en résine et à effet 3D

NOUVEAU

→ Être capable de mettre en œuvre différentes résines pour sols décoratifs à base de vernis polyuréthanes ou époxy, de finitions mates ou brillantes. Effet 3D : Découvrir la matière et identifier l'outillage. Appliquer les résines décoratives en étudiant les différentes possibilités et les variations possibles. Etudier les adjuvants décoratifs et réaliser des décos. Faire une étude de prix.

→ 3 jours

→ Les 31 août, 1^{er} et 2 septembre 2020 à Cahors



Coût de la formation : 816 €

Participation Chef d'Entreprises relevant du FAFCEA : 216 €*

Participation Salarié relevant de Constructys -50 : 96 €**

Tous métiers du bâtiment

FEEBAT Module RENOVE - RGE

→ Dans le cadre d'une approche globale, savoir appréhender et expliquer le projet de rénovation énergétique en interprétant une évaluation thermique. Connaître les principales technologies clés, les différentes solutions d'amélioration de la performance énergétique d'un bâtiment ainsi que leurs interfaces.



Attention: depuis le 1^{er} juillet 2020 le label RGE est indispensable pour que vos clients puissent bénéficier des aides financières de l'ANAH.

→ Cette formation donne accès au label RGE

- Les 2, 3 et 4 septembre 2020 à Cahors
- Les 15, 16 et 19 octobre 2020 à Cahors

Coût de la formation : 660 €

Chef d'Entreprise ressortissant FAFCEA : **remboursement à 88%**

Salarié relevant de Constructys -50 : **remboursement à 100%**

Valoriser ses compétences en patrimoine bâti – CIP PATRIMOINE

→ Le but de cette formation est d'acquérir une culture architecturale urbaine et rurale lotoise, de connaître les modes constructifs du bâti ancien traditionnel pour savoir restaurer, de comprendre le fonctionnement du bâti ancien traditionnel pour intégrer les exigences de confort et d'économies d'énergie, de réaliser l'analyse du bâti ancien, d'acquérir des connaissances administratives, réglementaires liées au patrimoine et identifier les acteurs locaux du patrimoine, de connaître les marchés du patrimoine et faire reconnaître ses capacités, et d'être en mesure d'informer le maître d'ouvrage des aides financières dont il peut bénéficier lors d'une restauration

→ 4 jours de formation dont des journées de visite et d'étude du patrimoine des villes de Cahors et Figeac

→ Date: nous contacter



Coût de la formation : 1 088 €

Participation Chef d'Entreprise relevant du FAFCEA : **288 €***

Participation Salarié relevant de Constructys -50 : **128 €****

Accessibilité et adaptabilité des logements

→ Anticiper, repérer et adapter le logement pour permettre aux seniors et aux personnes handicapées ou âgées de vivre le plus longtemps possible à domicile

→ 2 jours de formation

→ Date : nous contacter



La charte Artisan du Bâtiment +Seniors:

- Etablit un référencement à l'égard du client
- Encourage la qualité de la prestation de service et permet d'aboutir aux solutions les plus adaptées pour un prix juste et équilibré
 - Valorise un réseau d'entreprises artisanales compétentes et sensibilisées à l'adaptation du logement au vieillissement.

Coût de la formation : 544 €

Participation Chef d'Entreprise relevant du FAFCEA : **144 €***

Participation Salarié relevant de Constructys -50 : **64 €****

* Voir conditions de prise en charge FAFCEA en page 15

** Voir conditions de prise en charge Constructys en page 2

Tous métiers du bâtiment

Télélilotage de Drône à usage Professionnel

- ➔ Acquisition du télé-pilotage d'un drone dans le respect de la sécurité et de la réglementation en vigueur à des finalités professionnelles
- ➔ 12 jours de formation répartie sur 3 semaines
- ➔ **A partir du mois de décembre 2020.**



Coût de la formation : 3 400 €

Participation Chef d'Entreprise relevant du FAFCEA: **900 €***

Participation Salarié relevant de Constructys -50 : **400 €****

Chef d'équipe second œuvre

- ➔ Permettre au stagiaire de conforter et approfondir ses compétences acquises dans le domaine de la conduite de chantier en second œuvre. Préparer et organiser le travail quotidien d'une équipe en second œuvre.

A l'issue de la formation, le stagiaire sera en mesure de suivre la production en veillant au respect de la qualité, de préparer l'intervention d'une équipe et d'élaborer un planning, d'animer et de gérer les équipes, faire appliquer la réglementation, les consignes de sécurité individuelles et collectives en application du PSPS.

- ➔ 10 jours de formation répartie sur 5 semaines

- ➔ **A partir du mois de novembre 2020.**



Coût de la formation : 2720€

Participation Chef d'Entreprise relevant du FAFCEA: **720 €***

Participation Salarié relevant de Constructys -50 : **320 €****

* Voir conditions de prise en charge FAFCEA en page 15

** Voir conditions de prise en charge Constructys en page 2

Assistant(e) du bâtiment

- L'objectif de cette formation est de maîtriser l'environnement technique, administratif et réglementaire afin de travailler efficacement en collaboration avec le chef d'entreprise ou le responsable technique.
- Artisan ou salarié (e) d'un entreprise artisanale
- **12 jours de formation à Cahors**
- **2 jours par mois pendant 6 mois à compter du mois d'octobre 2020**

CALENDRIER DE FORMATION

Les 5 et 6 octobre 2020
Les 5 et 6 novembre 2020
Les 3 et 4 décembre 2020
2 jours en janvier 2021
2 jours en février 2021
2 jours en mars 2021



Coût de la formation : 3 264 €

Participation Chef d'Entreprise relevant du FAFCEA: nous consulter

Participation Salarié relevant de Constructys -50 : **384 €****

Artisan +

- L'objectif de cette formation est d'apporter au « nouveau dirigeant » les outils indispensables à la conduite d'une entreprise artisanale du Bâtiment.
- Cette formation est essentiellement destinée aux créateurs et repreneurs d'une entreprise artisanale du bâtiment installés depuis peu et ressentant le besoin de conforter leur analyse de l'entreprise.
- Chef d'entreprise ou conjoint d'une entreprise artisanale du bâtiment.
- **7 jours de formation à Cahors**
- **A compter du mois d'octobre 2020**

Coût de la formation : 1 904€

Participation Chef d'Entreprise relevant du FAFCEA: **504 €***

Participation Salarié relevant de Constructys -50 : **224 €****



Gestion /Administratif

Etablir son Règlement de protection des données - RGPD

→ Cette formation a pour but de décrire la démarche à entreprendre et les bonnes pratiques pour se mettre en conformité avec les obligations légales RGPD et de réaliser ses plans d'action de mise en conformité des traitements.

→ Artisan ou salarié (e) d'un entreprise artisanale

→ 1 jour de formation

→ Le 12 juin 2020 à Cahors



Coût de la formation : 238 €

Participation Chef d'Entreprise relevant du FAFCEA : 118 €*

Participation Salarié Constructys -50 : aucune participation**

Initiation à la maquette numérique

→ Être capable d'étudier une maquette IFC simple (format d'échange) dans un viewer (outils de lecture), initiation au BIM et connaissance des mots clés, première approche de la création à la manipulation de maquette avec un logiciel 3D BIM.

→ 2 jours de formation à Toulouse

→ Date: nous contacter



Coût de la formation : 576 €

Participation Chef d'Entreprise relevant du FAFCEA : 176 €*

Participation Salarié relevant de Constructys -50 : 96 €**

Savoir répondre à un marché public dématérialisé

→ Acquérir une méthodologie pour répondre aux marchés publics; savoir créer et modifier les documents d'une réponse dématérialisée ; connaître les différentes plate-forme de diffusion et de réponses aux marchés publics; savoir utiliser la signature électronique dans les documents de l'entreprise; savoir utiliser le formulaire DUME.

→ Artisan ou salarié (e) d'un entreprise artisanale

→ 1 jour de formation à Cahors

→ Le 23 novembre 2020



Coût de la formation : 238 €

Participation Chef d'Entreprise du secteur Bâtiment : 118 €*

Participation Salarié Constructys -50 : aucune participation**

Chorus PRO

NOUVEAU

→ A l'issue de la formation le stagiaire sera en mesure d'intégrer les nouveautés liées à Chorus Pro et de comprendre les enjeux opérationnels de la facture dématérialisée; de déposer ses factures, d'optimiser son organisation ainsi que la gestion de la facturation CHORUS PRO, de comprendre les rejets, de gérer son compte utilisateur.

→ Artisan ou salarié (e) d'un entreprise artisanale

→ 1 jour de formation à Cahors

→ Le 24 novembre 2020



Coût de la formation : 238 €

Participation Chef d'Entreprise du secteur Bâtiment : 118 €*

Participation Salarié Constructys -50 : aucune participation**

* Voir conditions de prise en charge FAFCEA en page 15

** Voir conditions de prise en charge Constructys en page 2

Prévention, Hygiène et Sécurité

Montage, utilisation et démontage des Echafaudages

→ Monter et démonter les échafaudages de pieds en toute sécurité ; connaître les textes réglementaires ; savoir se sécuriser dans le cadre de la mise en place du matériel et avoir une bonne sensibilisation des risques et chutes en hauteur ; maîtrise des EPI ; savoir réaliser les opérations préalables à l'utilisation de l'échafaudage.

Ce stage s'inscrit dans les obligations du « document unique ».

→ Pré requis : être formé au travail en hauteur

→ 3 jours de formation pratique à Cahors

→ Mois d'octobre 2020

Coût de la formation : 816 €

Participation Chef d'Entreprise relevant du FAFCEA: 216 €*

Participation Salarié relevant de Constructys -50 : 96 €**



OBLIGATOIRE

Travail en hauteur et port de harnais

→ Etre sensibilisé aux risques liés au travail en hauteur et à l'utilisation d'EPI antichute, être sensibilisé au cadre normatif et réglementaire, être capable de choisir un harnais, de le régler, l'utiliser et s'attacher correctement, être capable de reconnaître un ancrage fixe ou mobile et de réaliser un ancrage temporaire, être capable d'accéder et de travailler en hauteur sur son site de travail en prenant soin de sa sécurité et de celle des autres.

→ 1 jour de formation pratique à Cahors



→ Le 29 septembre 2020

Coût de la formation : 238 €

Participation Chef d'Entreprise relevant du FAFCEA: 63 €*

Participation Salarié relevant de Constructys -50 : 28 €**

Conduite en sécurité CACES

→ Le CACES (certificat d'aptitude à la conduite en sécurité) vous permet de remplir vos obligations en matière de formation adaptée à la conduite des engins autopropulsés. Ces stages sont réservés aux conducteurs expérimentés.

→ 3 jours de formation + test

→ Faites votre choix entre les différentes catégories de CACES suivantes :

- CACES R.482 Engins de chantiers
- CACES R.489 Chariots élévateurs
- CACES R.486 Nacelles
- CACES R.490 Grue auxiliaire
- CACES R.487 Grue à tour

→ Précisez le CACES que vous souhaitez réaliser sur la fiche d'inscription.



Coût de la formation : 714 €

Participation Chef d'Entreprise relevant du FAFCEA: 189 €*

Participation Salarié relevant de Constructys -50 : 84 €**

OBLIGATOIRE

AIPR - Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux



Tous les intervenants à proximité des réseaux sont soumis, à compter du 1er Janvier 2018, à l'obligation de disposer d'une « Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux» (AIPR)



Elle est délivrée par un organisme formateur agréé et reconnu par le ministère (MEDDE) comme centre d'examen par QCM après vérification par celui-ci de la bonne acquisition des compétences nécessaires.

→ 1 jour de formation. Le passage de l'examen AIPR par QCM se déroule à l'issue de cette journée.

→ Opérateurs et encadrants: le 7 octobre 2020 à Cahors

Coût de la formation : 238 €

Participation Chef d'Entreprise relevant du FAFCEA: 63 €*

Participation Salarié relevant de Constructys -50 : 28 €**

* Voir conditions de prise en charge FAFCEA en page 15

** Voir conditions de prise en charge Constructys en page 2

Prévention, Hygiène et Sécurité

Habilitation Electrique

BE/B1/B2/BR/BC/HE/H1/H2/HC

OBLIGATOIRE

→ Préparer à l'habilitation

électrique BE/B1/B2/BR/BC/HE/H1/H2/HC et indice V. Cette formation permettra aux électriciens de connaître le risque électrique et de savoir s'en l'avoir protéger, d'être capable d'effectuer des travaux, interventions, des essais, des vérifications, des mesurages, des manœuvres ou des consignations sur les installations électriques.

→ 3 jours de formation + test

→ Les 28, 29 et 30 septembre 2020 à Cahors



Coût de la formation : 714 €

Participation Chef d'Entreprise relevant du FAFCEA: 189 €*

Participation Salarié relevant de Constructys -50 : 84 €**

Sauveteur Secouriste du Travail (Initiale)

OBLIGATOIRE

→ Etre capable d'intervenir immédiatement efficacement après tout accident.

Le sauveteur secouriste du travail (SST) est un salarié de l'entreprise. Son rôle est de porter secours à toute victime d'un accident du travail ou d'un malaise, mais aussi d'être acteur de la prévention dans son entreprise.

→ 2 jours de formation

→ Les 12 et 13 octobre 2020 à Cahors



Coût de la formation : 476 €

Participation Chef d'Entreprise relevant du FAFCEA: 126 €*

Participation Salarié relevant de Constructys -50 : 56 €**

Habilitation Electrique

BO / HOV / BS

OBLIGATOIRE

→ Permettre aux « non électriciens » d'opérer en sécurité sur tout ou partie d'un ouvrage en exploitation, après mis hors tension.

→ 2 jours de formation + test

→ Les 7 et 8 décembre 2020 à Cahors



© Editions Tisot

Coût de la formation : 476 €

Participation Chef d'Entreprise relevant du FAFCEA: 126 €*

Participation Salarié relevant de Constructys -50 : 56 €**

Amiante Sous-section 4

OBLIGATOIRE

→ Savoir définir et mettre en œuvre les modes opératoires adaptés, lors d'une intervention sur matériaux contenant de l'amiante. Savoir réagir face aux situations anormales. Ce stage s'inscrit dans le cadre des formations obligatoires.

→ 2 jours de formation

→ Date: Nous contacter



Coût de la formation : 544 €

Participation Chef d'Entreprise relevant du FAFCEA: 194 €*

Participation Salarié relevant de Constructys -50 : 124 €**

* Voir conditions de prise en charge FAFCEA en page 15

** Voir conditions de prise en charge Constructys en page 2

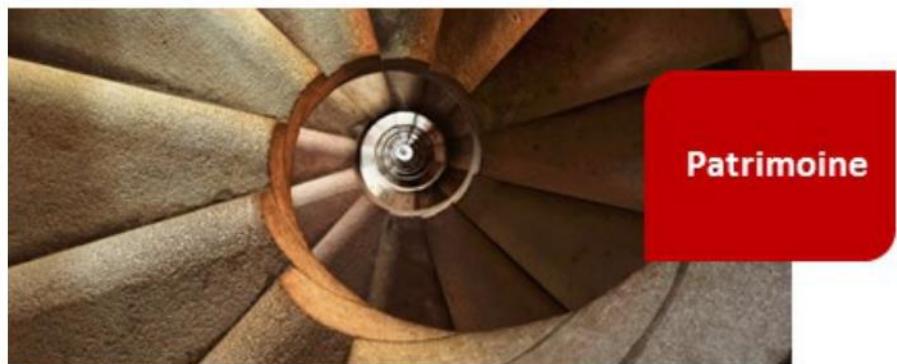
CRITERES DE PRISE EN CHARGE SECTEUR BATIMENT

Exercice 2020

(validés par le Conseil d'Administration du 13 mai 2020)

Critères applicables selon les procédures du FAFCEA en vigueur pour les formations débutant à compter du 01/01/2020	Durée maximale (par stagiaire et par an)	Coût horaire maximum (Hors TVA non financée)	Formation sur site
STAGES TECHNIQUES			
Tous stages	50h	25€	Oui
FEEBAT	Prise en charge de 100% des coûts pédagogiques dans la limite des plafonds journaliers inscrits sur la demande de remboursement ET dans la limite de 25€/h pour la participation financière du FAFCEA		
STAGES PROFESSIONNELS			
Qualité	24h	15€	
*Gestion et Management spécifique	24h	15€	Oui
<p>*STAGE TRANSVERSAL : tout stage auquel des artisans de différentes professions peuvent assister et/ou toute action de formation dont le programme présente un contenu tous publics. Toute demande de prise en charge doit être accompagnée d'une notification de refus de prise en charge par le Conseil de la formation de la CRMA compétente.</p>			
Gestion et management (non spécifique métiers)	20h	17€	
Bureautique, Internet, Messagerie, Logiciels de gestion d'entreprise	20h	17€	
Culture générale, langues étrangères	20h	17€	
STAGES SPECIFIQUES			
Permis BE, FIMO	Prise en charge d'un permis par an et par entreprise dans la limite de 600€ maximum		
Préparation au MOF sur la totalité du cursus de formation	Forfait plafond maximum 6 000€, après avis des commissions techniques et validation par le Conseil d'Administration		
Formations à distance - critères valables pour les formations débutant du 16/03/2020 jusqu'au 30/09/2020 3 Formations maximum par stagiaire et par an	24h maximum par an et par stagiaire à 25€ par heure après avis des commissions techniques		
Formations à distance avec sessions de regroupement tous les items confondus	Forfait plafond maximum 600€, après avis des commissions techniques et validation par le Conseil d'Administration		
Gestes barrières COVID-19 spécifiques à une activité artisanale	1 formation 100% à distance comprise entre 2h et 4h par an et par stagiaire à 25€ max par heure		
Mise à jour du document unique pour les entreprises employant au moins 2 salariés dans le cadre de la crise COVID-19	1 formation 100% à distance comprise entre 2h et 4h par an et par stagiaire à 25€ max par heure		
Dispositifs législatifs et réglementaires spécifiques COVID-19 adoptés par les Pouvoirs Publics au bénéfice des entreprises	1 formation 100% à distance comprise entre 2h et 4h par an et par stagiaire à 25€ max par heure		
Formations diplômantes et certifiantes inscrites au RNCP spécifiques au métier. Pour le Brevet des Métiers seuls les modules professionnels sont pris en charge par le FAFCEA.	Prise en charge plafonnée à 5 000€ par action dans la limite d'un coût horaire maximum de 28€, après avis des commissions techniques et validation par le Conseil d'Administration et sous réserve que l'entreprise justifie d'une activité artisanale depuis 3 ans au jour de début de formation		
Formations diplômantes et certifiantes inscrites au RNCP : Reprise, transmission d'entreprise et gestion métier (GEAB, REAB, Entrepreneur Bâtiment)	Prise en charge plafonnée à 500 heures par action (y compris le positionnement ou l'évaluation préalable et l'accompagnement) et dans la limite d'un coût horaire maximum de 28€, après avis des commissions techniques et validation par le Conseil d'Administration		
A compter du 13 mai 2020			
ACTIONS DE FORMATION	DECISION		
-Action inférieure à 7heures -Véhicule Utilitaire Léger (VUL) -Récupération de points de permis de conduire -Formations hors du territoire national (sauf si elles ont un caractère de nécessité et qu'elles ne sont pas dispensées sur le territoire français ou qu'elles ne trouvent pas d'équivalent en France) -Smartphone -Réseaux sociaux (non spécifique métier) -Formations diplômantes et certifiantes de niveau V (sauf pour les entreprises justifiant d'une activité artisanale depuis 3 ans au jour du début de la formation) -VAE - Permis de conduire : C ou CE, C1, CIE, FCO...	PAS DE PRISE EN CHARGE		
Formation de maître d'apprentissage et de tuteur	Management transversal : 20h si elle est accompagnée de la notification de refus du Conseil de la formation de la CRMA compétente.		
Actions qualifiantes et diplômantes et celles visant la reconversion professionnelle du stagiaire : - Vers d'autres secteurs professionnels que celui de l'Artisanat, - A caractère économique/ santé, - Diagnostic immobilier.	Examen en Commission technique		
Formations diplômantes et qualifiantes d'une durée supérieure à 500 heures	Fiche de positionnement du stagiaire obligatoire		
Formations relatives aux marchés publics et appels d'offres, logiciels spécifiques « Api bat », « Batigest » et « calculs du prix de revient »	Prise en charge dans la typologie gestion spécifique stages professionnels 24h maximum		
Formation en Anglais dont le contenu pédagogique est spécifiquement adapté aux métiers du bâtiment	Prise en charge en gestion spécifique stages professionnels		
Meilleur Ouvrier de France : Sont éligibles : Les Formations de perfectionnement nécessaires à la préparation du concours Les dépenses de fonctionnement relatives aux matières d'œuvres, fournitures, ingrédients utilisés exclusivement dans le cadre de la réalisation des sujets aux épreuves qualificatives et finales du concours			
Outils numériques ou réseaux sociaux spécifiquement pour un métier	14h maximum pour un taux de 15€/heure (Stage Gestion et Management spécifique)		

FORMATIONS



CAPEB 46
Rue Saint Ambroise
46000 CAHORS

